

**COMMISSION DEPARTEMENTALE
DES ARBITRES**

Sous-Commission de Metz

**PROCES VERBAL
de la réunion de Bureau qui s'est déroulée en présentiel
le vendredi 08 octobre 2021**

Présidence : M. AULBACH.

Présents : MM BERNARD, BOCK, COLLIN et ZANETTI.

Excusés : MME HINDERCHIETTE (représentante des arbitres de la S.C.A. Metz), MM TAESCH (Président délégué du D.M.F.) et HURAUULT (représentant le CD du D.M.F.).

1. CARNET.

- Naissance de jumeaux au foyer de l'arbitre Bock. Félicitations aux heureux parents, bon rétablissement à la maman et tous nos vœux de prospérité aux deux charmants petits garçons,
- Certificats médicaux des arbitres Braga, Claude, Dubal, Mittelbronn P., Risser R., et Wingtan : pris note, meilleurs vœux de rétablissement.

2. COURRIERS ET COURRIELS

- Courriel de démission pour raisons personnelles de l'arbitre Dubart : pris note, remerciements pour services rendus. Le club d'Ars-Laquenexy J.S. est prié d'en prendre bonne note. La CASMA est informée de cette démission,
- Courriel de l'arbitre Martinez : congé accordé du 1^{er} août 2021 au 28 février 2022. Le club de Marly S.C. est prié d'en prendre bonne note. La CASMA est informée de ce congé,
- Courriel de l'arbitre Vigreux : la SCA Metz est au regret de ne pas pouvoir lui donner satisfaction. Un courrier de réponse lui sera adressé concernant sa demande,
- Courriel de l'arbitre Capitaine, renonçant à une candidature JAL pour cette saison : pris note,
- Courriel d'un arbitre à son arrivée en retard pour son match qui avait déjà débuté : pris note des excuses, mais malus de 0,20 appliqué au classement de cet arbitre D2,
- Courriel du club de Saint-Julien A.S. concernant la création d'une académie de préformation à l'arbitrage destinée aux jeunes de 12 à 17 ans : pris note.

3. ADMINISTRATIF

- La chute des effectifs due au nouveau statut de l'arbitrage a fait dégringoler la SCA Metz de 220 arbitres il y a 5 ans à 140 au 30 juin 2021.
- Les renouvellements 2021/2022 de licence arbitre se comptent au 08 octobre 2021 à hauteur de 118 (110 dans les délais et 08 après le 31 août). La CASMA a déjà statué quant à la représentativité statutaire pour leur club),
- Pas sûr qu'avec les 19 candidatures déposées pour octobre 2021 nous pourrions satisfaire les besoins les clubs en matière de présence d'un arbitre, surtout sur les matches de 3^{ème} et de 4^{ème} division,
- Après étude des candidatures arbitres souhaitant se présenter à l'examen d'arbitre D2, le Bureau retient les arbitres Blay, Dardart, Lehoussine et M'Madi-Adam. Les autres candidatures ne sont pas retenues. Les postulants bénéficieront d'un appui technique pour leur complément de formation,
- La formation initiale à l'arbitrage session 1, se déroulera sur les installations du SC Marly qui est remercié pour sa mise à disposition de sa logistique. Ce sont 19 candidats qui sont convoqués.

4. TECHNIQUE

- Le stage annuel des arbitres D2 s'est déroulé dans de bonnes conditions,
- Le stage D3 s'est également déroulé dans de bonnes conditions grâce à l'IRA que nous remercions pour avoir mis à disposition ses installations,
- Le stage des arbitres débutants (arbitres non encore nommés au titre d'arbitre officiel) aura lieu le dimanche 06 février 2021 (date et lieu à confirmer avant l'envoi d'une convocation individuelle). Les absents au stage D3 seront convoqués ainsi que les arbitres ayant eu des notes insuffisantes au contrôle de connaissances qui s'est déroulé en septembre,
- Le Responsable technique fait remarquer la présence d'une petite coquille concernant la date d'un rapport.

5. DISCIPLINE

- Les sanctions prises ce jour ne figurent pas dans ce PV. En effet, dans le cadre du respect des données personnelles, la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) a imposé de ne plus publier de décisions disciplinaires sur le site du District, ouvert à tous.
- Un PV disciplinaire paraîtra sur Foot-Club, visible par les clubs et les sanctions prises à l'encontre des arbitres leur seront directement adressées par courriel avec copie à leur club.
- Un accusé de réception sera exigé.

Prochaine réunion de Bureau : vendredi 22 octobre 2021.

Le Président de la SCA Metz : François Aulbach

